

Réunion n°2 des quartiers n°6 et 7

Le 6 mars 2024 – en mairie

Environ 64 personnes présentes

Présentation de Monsieur le Maire et présentation des élus présents (Mr De Bleecker, Mr Boucard, Mr Proust, Mme Roy, Mr Truchot, Mme Gervais, Mr Simon)

Présentation par Denys Simon.

Retour sur le projet des référents de quartier et sur la citoyenneté (cf. : présentation ppt).

Présentation des 2 référents du quartier N°6

- Josiane Grellepois
- Arnaud Clavel

Présentation des 2 référents du quartier N°7

- Luc Fourmond
- Alain Brault

Rôle des référents, lien entre la population et la municipalité, diffuser les informations

« Mr Arnaud Clavel est devenu référent de quartier pour être plus en lien avec l'actualité de la municipalité dans laquelle il vit et s'investi. C'est un bon moyen et une opportunité à la fois à titre personnel, pour rencontrer plus souvent les élus et faire le lien, faire remonter les demandes du voisinage et des citoyens, puis expliquer les choses ou les dispositifs mis en place »

Appel aux volontaires dans ces 2 quartiers pour rejoindre le projet !

135 questions remontées depuis le début de la mise en place des référents de quartier

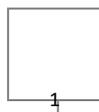
Le but : Apporter la réponse ou la solution en fonction des questions posées, en essayant d'y répondre le plus rapidement possible

Mise en place cette année d'une commission citoyenneté (démocratie participative : définition) avec l'appui d'un agent communal Mr Jérôme Bourdassol

- Écouter à travers la concertation, le recueil d'avis et en allant vers les citoyens
- Échanger et débattre en informant, en communiquant et en partageant
- Construire et coopérer en étant acteur et en inventant de nouvelles démarches et actions afin de nourrir la décision publique.

Prochaines étapes :

- Réunions de quartiers annuelles



- Rencontres thématiques à l'automne

Choix des thèmes à aborder pour les prochaines réunions thématiques à faire remonter via l'adresse mail citoyen@ville-puilboreau.fr

Présentation des projets de la commune

Présentation des activités au sein du CCAS dont le 30 mars « les gestes qui sauvent », action intergénérationnelle, la zone de gratuité et toutes les autres animations organisées dans la Maison du Puilborain. N'hésitez pas à faire remonter au CCAS le cas de personnes isolées car le personnel est formé et peut aider ces personnes qui souvent ont besoin d'aide.

Pas de question concernant le CCAS

Projets structurants 2024

Budget voté en conseil municipal le 12 mars (1,4 millions sur la voirie, pour information 1km de voirie avec trottoir coûte 1 million d'euros) – 27 kms de voirie au total sur la commune.

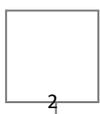
La piste cyclable de Grammont : manque encore 2 signatures de propriétaire (succession en cours complexe), on espère qu'au deuxième semestre les travaux pourront débuter dès que ces signatures seront actées, pour espérer une livraison de cette piste en fin d'année 2024

Gens du voyage : l'an dernier malgré les dispositions prises 200 véhicules sur la Tourtillière. Tous les ans, la mairie essaie de trouver des solutions, des avis d'expulsion sont dressés par un juge mais le temps que la procédure se mette en place, 2 semaines s'écoulent. De plus, notre territoire communautaire n'est pas en règle car devrait avoir 2 aires d'accueil de grand passage (1 prévue à La Jarne et 1 à Périgny mais cela peut prendre 5 ans au moins).

Éclairage public éteint à 22h (pour 2h de 22h à minuit c'est 40 000 euros économisés) En 2024 extinction toujours à 22h. L'éclairage à détection sur la piste cyclable de Saint-Xandre est en place, si cela fonctionne bien, ceci sera dupliqué sur le reste des pistes cyclables. Tout notre éclairage sur la commune est en train de passer en LED (dans un an objectif 100% en LED) après cela on pourra prolonger l'éclairage à condition que les coûts d'énergie ne continuent pas à augmenter.

Urbanisme : nouveau lotissement « Esprit Village » à l'angle de la rue des Grands Champs et de la Formagère. Les constructions viennent de commencer. Il s'agit d'un lotissement de 44 parcelles individuelles et un îlot de logements sociaux. Le nouveau PLUI impose de faire 40% de logements sociaux dans les nouveaux projets, le but étant d'arriver à atteindre les objectifs de la loi SRU : soit 25 % du parc d'habitations de la commune (15 % actuellement, la commune a versé à l'État 75000 euros de pénalité loi SRU)

Futur projet de constructions rue du logis vers Lagord à droite en sortant de la commune. Un permis groupé est en cours d'instruction et les travaux devraient



débuter en 2025. Construction de 96 logements par un promoteur privé, avec aussi 40% de logements sociaux (locatifs et achats abordables)

L'orangerie 170 logements mais seulement que quelques enfants scolarisés sur Puilboreau. Malgré les efforts de construction, la population vieillit et l'an prochain 1 classe sera fermée en élémentaire !

Enfance jeunesse en 2024 : projet de désimperméabilisation de la cour de l'école élémentaire avec espace de jeux collectifs ou individuels

Le RPE : accueillir toutes les familles pour connaître les besoins individuels et collectifs (assistantes maternelles, crèche communale ou privé et 3 MAM) se situe à la maison de l'enfance avec 1 animatrice, fonctionne bien, 1 autre personne sera recrutée en septembre

Culture : les guinguettes sont prolongées cette année, les Arts Puilborains en juillet sur 3 jours et inauguration du Cube le 28 mars et le 29 mars pour les Puilborains avec des animations dont un concert de jazz et le 30 mars associations et visites libres du Cube.

Retard d'un an sur l'ouverture du Cube à la suite d'un litige qui arrive au bout et dont nous serons indemnisés totalement.

Questions/Réponses

Communication :

- Comment avoir plus d'information sur la commune ?

Pour avoir plus d'information sur la commune : s'abonner à la newsletter Zoom via le site internet de la commune www.puilboreau.fr.

Circulation :

- Problématique des flux sur la rue de la Cossarderie et rue de la Belle Etoile –

Difficulté au nord-ouest de Beaulieu puisque la sortie n'a pas été prévue d'où un flux de véhicules vers la sortie de l'échangeur Chagnolet. Mr De Bleeker informe qu'il souhaiterait faire une étude plus fine sur le quartier pour apporter des réponses car les comportements des automobilistes deviennent de plus en plus compliqués avec des flux très conséquents.

- Les 30 km/h ont été mis en place sur la commune mais les automobilistes ont du mal à respecter ceci.

La police nationale est demandée pour effectuer des contrôles mais la mairie ne sait pas quand ceux-ci sont effectués, mais ils passent régulièrement au sein de la commune. La patience dans les déplacements apporterait plus de sérénité.

- Grande rue de la Motte : pourquoi marquage de trottoirs différents ?

Pour permettre aux bus de passer sur la route et tout de même matérialiser un trottoir, mais les voitures s'y garent ! Zone partagée où le foncier ne

permet pas de mettre en place de vrais trottoirs. Monsieur de Bleecker indique étudier la faisabilité d'un marquage de cette zone partagée à 20.

- Est-il prévu une sortie de Beaulieu vers Dompierre ? côté est

Rdv avec la CDA Mr Fontaine prochainement car on peut entrer mais pas sortir de Beaulieu à l'est, donc le parking relais n'est quasiment pas utilisé et la circulation reste trop dense.

- Rue Marius Lacroix à sens unique, impact sur la commune ? est-ce que Puilboreau va être concertée ?

3 ans de travaux sur cette route, en 3 tranches sur 1 mandat. la mairie est tout à fait consciente que les décisions de La Rochelle impacteront la commune et si besoin on passera nous aussi nos rues en sens unique.

- Les feux rouges pour bus sont-ils automatiques à Beaulieu ?

C'est le chauffeur de bus qui déclenche à distance.

Voirie :

- Rue des Bruyères les trottoirs devaient être refaits, qu'en est-il ?

Ce ne sera pas possible avec le budget serré de cette année. Monsieur de Bleecker insiste sur le fait que Les trottoirs restent pour les piétons et non au véhicule.

- Rue des Lauriers est très dangereuse en raison de son état, de la vitesse des voitures, du non respect des priorités et du manque de trottoirs.

Espace foncier de 11m sur cette route dont on attend la rétrocession par le promoteur pour pouvoir reprendre la voirie en même temps que la création d'un fossé qui récupérerait l'eau. Les travaux seront effectués en même temps que les travaux de pistes cyclables.

Dans l'attente, des chicanes seront mises en place pour ralentir.

- Reboucher les ornières

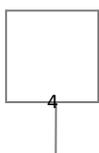
Du gravier va être mis en place rapidement pour combler les trous en attendant les travaux de pistes cyclables

- Êtes-vous sûr que tous les dos d'âne sont aux normes ?

Oui ils sont tous aux normes dans le respect des pentes. Les ralentisseurs sont faits pour ralentir la vitesse, si la vitesse est respectée ça passe

- Puilboreau passé à 30, les anciennes bandes de stop sont toujours visibles ?

Pour l'instant elles sont repeintes pour certaines et seront grattées sur la commune petit à petit mais la mairie est consciente qu'à certains endroits ils sont encore visibles



Éclairage public :

- Rue Alfred Sisley luminaire manquant, quand le luminaire sera-t-il remis ?

Certains luminaires ont été accidentés dont celui-ci, mais le syndicat départemental compétent (SDEER) n'intervient pas, c'est compliqué, la mairie les relance régulièrement. Il sera à LED et la mairie espère qu'il sera remis rapidement

- Allumage des luminaires le matin, éclairage s'allume à 7h , hors les bus passent à 6h30, c'est dangereux pour les enfants !

Monsieur le maire indique que la mairie va étudier la possibilité d'allumer plus tôt en fonction du budget. Si le budget le permet, on le fera.

- Éclairage à détection serait-il possible d'en mettre au niveau des passages piétons ?

Matériel spécifique qu'on ne peut pas intégrer sur chaque mât, cependant on peut avoir une réflexion globale sur les éclairages des passages piétons

- Un éclairage est-il prévu derrière Opel, zone moto au niveau du petit chemin

Non car ce tronçon appartient à la CDA mais on pourra le faire remonter

Services techniques :

Piste cyclable devant d'Eurocaro au niveau du dépôt de verre rue du l'EDF, crevaison des vélos sur la piste cyclable car débris de verre partout ?

Nous allons faire remonter et faire le nécessaire pour un nettoyage.

Police :

- Circulation rue de la Belle Étoile et rue du Treuil Gras, c'est un circuit d'essai pour les motos/voitures et cela provoque des nuisances sonores dans le quartier

Tous les ans la mairie contacte les concessionnaires notamment, pour les informer et qu'ils sensibilisent leurs clients et leurs personnels, les remontées sont faites aux concessionnaires que ce soit pour les essais de voitures, les tests de voiture ou autres. Mais plus compliqué de réguler les essais libres des gens.

- Impasse des Alouettes, entretien de cette rue, le propriétaire n'entretient pas (terrain ancienne casse de la famille Loisel) et plein de vipères, hérissons etc

Domaine privé mais problème déjà signalé par les riverains. Régulièrement, un courrier est envoyé au propriétaire pour nettoyer le terrain notamment les abords de propriété mais la mairie ne peut pas s'y substituer

Environnement :



- Est-il possible de mettre en place des équipements de workout adaptés surtout si la population vieillit ? et pourrait-on mettre plus régulièrement des bancs pour s'asseoir ?

Budget de 30 000 euros pour une aire de ce type. C'était prévu l'an dernier mais cette année avec l'augmentation de l'inflation et coûts de l'énergie, la mairie a dû faire des choix sur le budget, ces équipements ont donc été reportés

- Entretien des espaces verts dans le quartier 7

Gestion différenciée sur la commune c'est pour cela que certains endroits sont plus entretenus que d'autres, à faire remonter selon les besoins. Les quartiers ne sont pas moins considérés, ils sont juste gérés de manière différenciés

Divers :

- Grande rue de la Motte, maison abandonnée à côté du quereux, un courrier devait être fait, qu'en est-il ?

Le courrier a bien été fait au notaire

- Dépôt sauvage à coté des containers à verres début de la rue de la Belle Etoile vers les hôtels, les gens déposent à côté ? mauvaise image de l'entrée de ville

Toutes les semaines les agents de la commune les ramassent, containers connectés lorsqu'ils sont pleins donc cela signifie que les gens déposent à côté et non dans le container, problème de comportement.

Fin de réunion à 20h

En prévision des prochaines réunions thématiques, n'hésitez pas à faire remonter vos suggestions / idées sur l'adresse mail des référents de votre quartier ou sur l'adresse mail de la citoyenneté citoyen@ville-puilboreau.fr

